

GUIDE

# METHODOLOGIE D'IDENTIFICATION DES COURS D'EAU

*région Centre-Val de Loire*

## ANNEXES

Sept. 2015



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
du Centre-Val de Loire

[www.centre.developpement-durable.gouv.fr](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr)

## Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
V0	19 Juin 2015	
V1	1 sept 2015	

## Affaire suivie par

Service eau et biodiversité – unité politique de l'eau ; ONEMA Délégation Centre-Poitou-Charentes
Tél. : 02 36 17 43 09 (SEB-DREAL Centre-Val de Loire)
Courriel : <a href="mailto:seb.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr">seb.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr</a> <a href="mailto:gaetan.gotanegre@onema.fr">gaetan.gotanegre@onema.fr</a> ; <a href="mailto:bruno.housset@onema.fr">bruno.housset@onema.fr</a>

## Rédacteurs

Service Eau et Biodiversité – DREAL Centre-Val de Loire  
ONEMA Délégation Centre – Poitou-Charentes

## Relecteurs

Adrien ALBER, Philippe CARRE, Sandrine REVERCHON-SALLE – SEB DREAL Centre-Val de Loire  
Gaëtan GOTANEGRE, Bruno HOUSSET – ONEMA Délégation Centre – Poitou-Charentes

# SOMMAIRE

<b>1 - ANNEXE 1 :TABLEAU DECISIONNEL.....</b>	<b>4</b>
<b>2 - ANNEXE 2 : ILLUSTRATION PHOTOGRAPHIQUE.....</b>	<b>5</b>
2.1 - MACRO-INVERTEBRES.....	6
2.1.1 - Éphéméroptères.....	6
2.1.2 - Odonates.....	8
2.1.3 - Plécoptères.....	9
2.1.4 - Trichoptères.....	11
2.2 - Notions physiques de cours d'eau.....	14
2.2.1 - Notions de cours d'eau et de lits différenciés.....	14
2.2.2 - Notions de berge et de lit différencié avec végétation aquatique.....	15
2.2.3 - Sources – zones humides.....	16
2.3 - Espèces inféodées aux milieux aquatiques.....	17
<b>3 - ANNEXE 3 : REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>19</b>
<b>4 - ANNEXE 4 : FICHE EXPERTISE TERRAIN.....</b>	<b>20</b>

# 1 - ANNEXE 1 :TABLEAU DECISIONNEL

Critère à vérifier	Confirmé	Infirmé	Indéterminé	Éléments d'aide à l'interprétation si critère indéterminé
Critère 1 PRÉSENCE ET PERMANENCE D'UN LIT, NATUREL À L'ORIGINE	Les 3 critères confirmés	À partir de 1 critère sur 3 infirmé, les autres confirmés	1 à 3 critères indéterminés, les autres confirmés	Présence de berge ou Substrat de fond différencié
Critère 2 UN DÉBIT SUFFISANT UNE MAJEURE PARTIE DE L'ANNÉE				Présence de berge et Substrat de fond différencié et vie aquatique
Critère 3 ALIMENTATION PAR UNE SOURCE				Continuité amont-aval
<b>Conclusion</b>	Cours d'eau	Non cours d'eau	Nécessité de recourir à des éléments d'aide à l'interprétation pour statuer	

## **2 - ANNEXE 2 : ILLUSTRATION PHOTOGRAPHIQUE**

### **2-1 - Macro-invertébrés**

2-1-1 / éphéméroptères

2-1-2 / odonates

2-1-3 / plécoptères

2-1-4 / trichoptères

### **2-2 - Notions physiques de cours d'eau**

2-2-1 Notions de cours d'eau et de lits différenciés

2-2-2 Notions de berge et de lit différencié avec végétation aquatique

2-2-3 Sources – zones humides

### **2-3 - Espèces inféodées aux milieux aquatiques**

## 2.1 - MACRO-INVERTEBRES

### 2.1.1 - Éphéméroptères

Baetis\_fuscatus\_L9



Baetis\_fuscatus\_m1



Ephemera danica



*Ephemera danica* male 12



*Leptophlebia marginata* espèce printanière



## 2.1.2 - Odonates

(les plus courants en cours d'eau permanent)

Calopteryx larve 01



Calopteryx splendens male





Calopteryx virgo male



### 2.1.3 - Plécoptères

Exuvies de plécoptère



Leuctra fusca L 06



Nemoura adulte



Siphonoperla torrentium



## 2.1.4 - Trichoptères

Agapetus (typique des zones d'eau fraîche donc de sources)



Anabolia nervosa



*Glyptotaelius pellucidus* (typique de mares et des cours d'eau temporaires)



Hydropsyche



*Sericostoma flavicorne*



*Trichostegia minor* (typique de mares et des cours d'eau temporaires)



## 2.2 - Notions physiques de cours d'eau

### 2.2.1 - Notions de cours d'eau et de lits différenciés



Cours d'eau permanent



Cours d'eau recalibré



Fossé

## 2.2.2 - Notions de berge et de lit différencié avec végétation aquatique



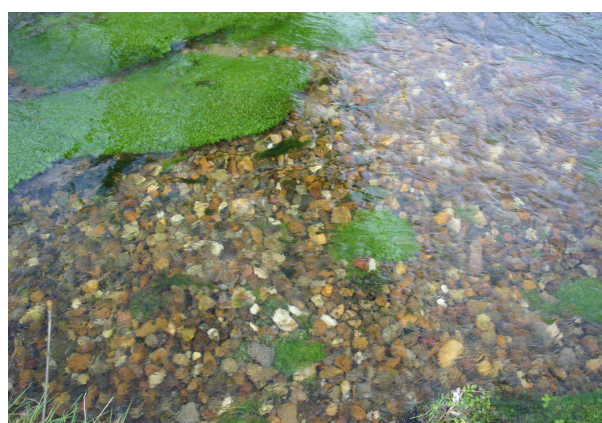
Notion de berge arborescente et graviers



Berge arbustive



Nature du lit : sous berges graviers



Végétation immergée et graviers



Nature du lit : vase, blocs



Végétation aquatique et vase

### 2.2.3 - Sources – zones humides





## 2.3 - Espèces inféodées aux milieux aquatiques



Mollusques



Triton



Reinette



Sonneur à ventre jaune



Pélodyte ponctué



Grenouilles et pontes



**Agrion de mercure**

### 3 - ANNEXE 3 : REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- *guide pratique de détermination, région Midi-Pyrénées, version actualisée décembre 2012*
- *inventaire des cours d'eau-guide technique, SAGE des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne, sept. 2007*
- *recensement des cours d'eau, SAGE Blavet, nov. 2005*

## 4 - ANNEXE 4 : FICHE EXPERTISE TERRAIN

### EXPERTISE COURS D'EAU

\*\*\*\*\*

### PROJET de FICHE NAVETTE - ONEMA / DDT (29/06/2015)

1/ **DEMANDE** : Informations fournies par la personne qui demande la caractérisation de l'écoulement à l'administration

- Numéro d'enregistrement de la demande (AAAAMMJJ\_n°x) ;
- Nom, prénom, qualité ;
- Commune, lieu-dit ;
- Date de la demande ;
- Nom du bassin versant (optionnel) ;
- Nom et code INSEE de la commune où se situe le linéaire à identifier ;
- Les circonstances qui ont déclenché la demande (ex. : intention de travaux, détermination de responsabilité d'entretien...) ;
- La localisation (extrait de carte IGN à joindre et/ou position GPS) ;
- La description du linéaire à identifier, le cas échéant en lien avec les critères de la méthode d'identification régionale mis à disposition sur le site internet DDT .

**Les informations fournies pourront également prévoir des photographies illustratives.**

2/ **DIAGNOSTIC** : Informations collectées en cas d'expertise terrain

- Date de l'expertise :
- Nom, prénom, organisme de(s) l'expert(s) :
- Nom / code de la masse d'eau :
- Conditions de l'expertise :
  - cumul des précipitations depuis 8 jours sur le secteur (en mm) et hydrogramme si possible (préciser la station de référence):
  - recueil de la piézométrie locale (si elle existe) :
  - qualification de l'écoulement amont et aval du tronçon :
  - écoulement dans un talweg (oui/non) :
  - caractérisation des usages et IOTA ayant une incidence potentielle sur les écoulements :
    - existence de prélèvements sur l'écoulement
    - existence de prélèvements à proximité
    - si oui, les localiser sur la carte IGN et indiquer leur nature : forage irrigation , prélèvement AEP , prise d'eau plan d'eau , autre :
  - éléments historiques (cartographique : Cassini, cadastre Napoléonien, État major...)

Définitions des critères dans le guide méthodologique régional	Confirmé	Infirmé	Indéterminé	Justification y/c photographies	Observations
<b>Critère 1</b> : présence et permanence d'un lit naturel à l'origine ⇒ données historiques relatant la présence d'un cours d'eau				Cassini État major Cadastre napoléonien Autre à préciser	
<b>Critère 2</b> : débit suffisant une majeure partie de l'année ⇒ analyse de l'hydrogramme si disponible ⇒ données meteo					
<b>Critère 3</b> : alimentation par une source					

**CONCLUSION :**

Cours d'eau

Pas cours d'eau

Indéterminé

---

### Éléments d'aide à l'interprétation si indéterminé

	Oui / non / Indéterminé	Justification	Observations
<b>Présence de berges</b> (au moins 10 cm entre fond ou point bas du talweg et niveau moyen du sol de la parcelle)			Hauteur moyenne mesurée
<b>Présence d'un lit</b> (fond différencié, nature du fond et arrangement stratigraphique) - largeur moyenne au plafond - largeur moyenne en gueule - granulats identifiés : sable, graviers,..vase... - zones de dépôt /érosion : à préciser			
Présence d'un <b>écoulement amont</b>			
Présence d'un <b>écoulement aval</b>			
Présence d'une <b>vie</b> ou de <b>traces de vie aquatique</b> : préciser les taxons - macro-invertébrés - poissons			Taxons identifiés
Présence d'un <b>apport souterrain</b> ponctuel ou diffus : - zone humide - émissaire de drainage - affleurement de nappe - ruissellement - plan d'eau - résurgence - autre à décrire			Nature et description de la source

*NB : des photographies figurent en annexe 2 de la méthode d'identification régionale*

### **Dossier photos à constituer en annexe**

---

### COMMENTAIRES

**CONCLUSION DEFINITIVE sur la nature de l'écoulement:**

	<b>Confirmé</b>	<b>Infirmé</b>
<b>Critère 1</b> : présence et permanence d'un lit naturel à l'origine		
<b>Critère 2</b> : débit suffisant une majeure partie de l'année		
<b>Critère 3</b> : alimentation par une source		

**Cours d'eau**

**Pas cours d'eau**

Signature de(s) l'expert(s)

**Annexes :**

- extrait cartographie IGN et /ou SIG du secteur
- dossier photos



**Direction régionale de l'Environnement  
de l'Aménagement et du Logement  
CENTRE-VAL DE LOIRE**

5, avenue Buffon - CS 96407  
45064 Orléans - Cédex 2  
Téléphone : 02 36 17 41 41  
Télécopie : 02 36 17 41 01

